**Cours V : Ethnologie académique**

**Le contexte :**

* C’est une ethnologie postérieure à 1880
* Le régime civil
* La politique de scolarisation par Jules Ferry surtout en Kabylie, parce que les colonisateurs pensaient que les Kabyles étaient faciles à intégrer dans la civilisation Européenne, surtout Française.
* Plus dans la conquête mais dans l’intégration
* Changement d’orientations et les thématiques étudiées

**Les agents** : Des intellectuels, des instituteurs, d’anciens normaliens, des juristes, (…) d’origine française (Ex E. Masqueray) et indigènes (Ex Boulifa, Slimane Rahmani, (…)) D’autres, des Français d’origine algérienne, installés en Algérie

**Exemple** : André Basset, instituteur, professeur et directeur de l’école normale d’Alger

**Caractéristiques de l’ethnologie académique**

Les caractéristiques de cette ethnologie sont

* Il n’y’a pas de sentiment de mépris envers la population étudiée.
* La population étudiée n’est pas considérée comme un ennemi, mais un peuple resté en arrière.
* L’Islam est considéré comme religion déviante et cause du retard des sociétés essentiellement aux agents d’origine française
* Ils ont essayé (notamment les auteurs d’origine algérienne) de confirmer que la société algérienne a une histoire, une langue, une norme, … que c’est une société vivante.
* Cette ethnologie n’est pas dense, il n’y’a pas beaucoup de travaux sur cette ethnologie.

**Objets de l’ethnologie académique**

Pour les objets de l’ethnologie militaire, ils se distinguent de ceux de l’ethnologie militaire

* Elle se limite à des domaines freins et des institutions inadaptées source du retard accumulé.
* Les recherches de la sociologie religieuse se préoccupent des pratiques magiques, rites paganistes et formes de sorcellerie encore en vigueur en Algérie, l’absorption musulmane des rites préislamiques altère la pureté de la doctrine originelle.
* Dans l’intervalle (1880 – 1920) un courant nouveau (folklorisant) exemples Edmond Doutté, magie et religion dans l’Afrique du Nord), suivi d’une littérature relativement dense (ex, les articles de Slimane Rahmani).

En un mot, on peut dire que la préoccupation se déplace des problèmes de structure et d’organisation sociale vers des problèmes qu’on peut qualifier de relictuel (faits décrits en eux-mêmes, non contextualisés).

Exemples : E. Doutté : habitation rurale, en 1917, René Basset, traduction de contes, 1903

* **Emile Masqueray ; fondateur d’une ethnologie académique**

Né en 1843 et décédé en 1894. En 1872, professeur d’histoire au lycée arabe français d’Alger. En 1880, directeur et occupe la chaire d’Histoire et d’antiquités de l’Afrique. La période la plus productive de sa vie en Algérie va de ses premiers pas dans les Aurès en 1876, à la soutenance de sa thèse dix ans plus tard.

**L’œuvre**

Produit du système scolaire français, il était bon arabisant, un bon berbérisant et un bon connaisseur de l’Islam. Il avait aussi une très bonne connaissance des régions qui ont fait l’objet de sa thèse en 1886 (la formation des cités chez les populations sédentaires de l’Algérie ; Kabyles du Djurdjura, Chaouia de l’Aurès, Beni Mezab)

Il s’agit d’un itinéraire marqué par une pratique de terrain qui augure non pas une œuvre exploratoire dans la tradition des missionnaires militaires, mais une tradition d’études scientifiques et donc d’une fondation d’une tradition ethnologique de type académique.

Dans ce sens, ses propos sur l’école des lettres d’Alger sont significatifs d’une rupture fondamentale avec la tradition ethnographique qui le précède. *« Il faut craindre de faire de l’enseignement supérieur une institution secondaire un peu élevée. Le remède à ce mal est sans l’importance attachée aux travaux personnels et originaux. (…) dans le souci des recherches scientifiques et des études qui n’ont pas d’utilité personnelle immédiate. »*

Contrairement à l’ethnologie militaire, Masqueray s’inscrit dans un univers et des perspectives qui tendent à valoriser cette société observée pour autant qu’elle soit comprise comme un sous-ensemble d’une aire de civilisation. En outre, le débat qui agite l’Europe sur la nature du lien social, le problème de la démocratie, des libertés individuelles sont très présentes dans son approche. En réalité, Masqueray estime que la proximité entre les villages Kabyles, Chaouias et la cité antique est avérée à ses yeux même si ce n’est pas forcément au même degré de développement. De ce point de vue aussi, Masqueray réhabilite une profondeur historique de la société observée. On remarquera que ce qui est le plus valorisant chez Masqueray, parce que la ressemblance est possible avec la cité antique, c’est bien le village sédentaire (Petites républiques). Ces derniers sont opposés aux nomades, moins valorisés dans l’œuvre de l’auteur.

Au total on peut relever que

* L’univers intellectuel est tissé sur d’autres valeurs.
* Le travail ne postule pas directement à une utilité, à une réponse à des besoins stratégiques.
* Une problématique fondée sur une réhabilitation et donc une sympathie pour l’objet de recherche.

Cette démarche est fondatrice d’une véritable anthropologie de l’Algérie. Mais après la disparition de Masqueray, elle restera longtemps sans successeur. Ce n’est qu’en 1925, avec le travail de Robert Montagne ‘Les Berbères et le makhzen au Maroc’, que ‘la formation des cités’ sortira d’un long oubli. Dans le fonds, cet épisode qui augurait d’un début d’une anthropologie académique sur le terrain algérien restera sans suite.

**VI. Les auteurs indigènes ; l’exemple de Saïd BOULIFA**

1. **La vie**

Boulifa est né vers 1865, à Adni, de la fraction des Irjen au sein de la tribu des At Iraten, une des dernières tribus de la Kabylie à admettre l’autorité française en 1857. Orphelin très tot d’un père d’origine maraboutique modeste, il appartient par sa mère à une famille très importante, les Ait Ameur, possédant un petit établissement d’enseignement de niveau secondaire à Tamazirt qui enseignait le droit coranique à six ou sept enfants. Le chef de cette famille était à la tete des Ait Iraten à l’arrivée des Français en Algérie puis il se lie avec eux depuis dès 1845, avant qu’ils n’aient occupé la Kabylie. A partir de ce moment, ses membres serviront d’interface privilégiée contre la société indigène Kabyle et la société coloniale.

 Boulifa va rejoindre la première école républicaine dans la Kabylie vers 1873. Boulifa d’abord moniteur adjoint, est propulsé en 1891 à l’école normale de Bouzaréah, à Alger : il y devient répétiteur de kabyle à la « section spéciale » créée directement par le ministre de l’Instruction publique pour former des instituteurs métropolitains destinés exclusivement à l’enseignement des indigènes. Boulifa y devient une figure pédagogique exemplaire de l’enseignement de son dialecte d’origine, illustrée par de nombreux témoignages d’anciens élèves I2 et la publication de manuels de Kabyle. Cette spécialisation se prolonge avec sa nomination en 1901 à l’université d’Alger comme répétiteur de Kabyle auprès de René Basset, professeur titulaire d’une chaire d’arabe. Cet orientaliste avait voulu s’ouvrir un domaine de recherche linguistique et littéraire exclusif et encore largement inédit, le domaine berbère, vaste puisqu’il couvre toute l’Afrique du Nord et varié puisqu’il possède de nombreuses variantes dialectales. Une course de vitesse commence pour la couverture de ce domaine entre l’Ecole d’Alger, les savants allemands et la France métropolitaine I3 autour d’un enjeu qui se profile à l’horizon, la connaissance du Maroc, pays en grande partie de culture et langue berbères.

 En 1908, en débordant pour une fois le cadre Kabyle, il est aussi le premier à publier des textes linguistiques et ethnographiques recueillis en Tamazight (variété de dialecte berbère marocain) de l’Atlas central, résultat de la mise en œuvre d’une technique précise de collecte auprès d’un informateur indigène marocain. Il les a ramenés en même temps que des manuscrits berbères écrits en arabe, d’une expédition en 1904-5 dans le Maroc central insoumis. Il y avait été envoyé en tant qu’indigène évolué et berbérisant par le Comité du Maroc, lors d’une mission dirigée par l’explorateur René de Segonzac préparant en sous mains l’occupation du Maroc par le Bled Siba berbère.

1. **L’œuvre**

**2-1. Des recherches sur l’histoire du Djurdjura**

Sous l’égide de René Basset, Boulifa effectue différents travaux qui seront les jalons de l’écriture de son histoire du Djurdjura. Il part à la recherche de traces de l’histoire du Maghreb berbère en mettant au service, des sciences dites ‘auxiliaires’ de l’histoire ; l’archéologie, l’épigraphie, l’étymologie, sa connaissance de la langue et du terrain berbères ; il effectue quatre missions et des enquêtes orales auprès des populations dans le Haut Sébaou ; une partie de la Kabylie qui, à la différence du Djurdjura, recèle des inscriptions en écriture libyque. Dans le préambule du Djurdjura à travers l’histoire, Boulifa se présente encore chargé de la recherche d’un kanoun, celui de la zaouia de sidi Mansour, chez les At Djennad et ne procède à une investigation historique de la région environnante, la Kabylie du Djurdjura, qu’on y paraissant contraint de proche en proche pour comprendre l’histoire de cette zaouia.

Ne voulant pas d’autre part séparer l’histoire du Djurdjura de sa participation active à l’indépendance d’un Maghreb berbère à travers les âges, il est amené ensuite à traiter des liens du Djurdjura avec les tribus environnantes et plus largement avec le Maghreb central, et doit alors recourir à des sources concernant le Maghreb, variant selon la période considérée.

**2-2. Production autochtone du savoir**

Boulifa a répondu à cette demande en proposant un modèle d’explication de la société, issu de l’élaboration de différents savoirs, se superposant à cette reconstitution historique. L’arrivée des marabouts en Kabylie est associée au milieu de l’ouvrage à la description de l’organisation sociale des Zouaoua : le sous-titre du livre, organisation et indépendance des Zouaoua suffit déjà à l’illustrer. Boulifa emploie dans le Djurdjura le terme Zouaoua de façon précise à propos des Kabyles du Djurdjura, ou autrement dit, de la Grande Kabylie, inspiratrice des admirateurs des institutions de la démocratie berbère. L’écriture de cette histoire nécessite donc l’utilisation d’une double méthodologie. Boulifa affirme réaliser une ‘histoire sociologique’ et non une simple narration historique. Mais, selon sa propre expression, il ne ferait qu’employer ses ‘connaissances personnelles’.

La méthodologie choisie lui permet de donner un caractère autochtone à des concepts occidentaux. Elle rejoint un processus réputé aussi propre à l’autochtone maghrébin, ‘l’absorption’ par le Berbère de l’étranger, repris à Gaston Boissier, un historien Français de la fin du XIXème siècle et illustré par une célèbre anecdote de Bugeaud. Il peut ainsi justifier que l’organisation sociale de la Kabylie est le reflet du caractère essentiellement démocratique du Berbère. Boulifa cite à l’appui la phrase de Renan suivant laquelle la démocratie Kabyle est ‘l’idéal de la démocratie’. De même, grâce à l’étymologie de termes Kabyles, autre illustration de la sociologie de Maunier, il réalise l’assemblage des savoirs d’origines différentes. Boulifa voit en ‘taddart’, le village en Kabyle, qui vient du verbe ‘Dder’, vivre, le génie berbère dans sa façon d’organiser sa vie, libre et indépendante de toute contrainte. Tribu est cité étant réunies au sein du taddart, la solidarité Kabyle impliquée par l’appartenance à la tribu est préservée sans faire renoncer les Kabyles aux vertus démocratiques de la ‘cité’ déjà conférées par Masqueray au taddart Kabyle, en référence à la cité antique.

En réunissant récit historique et description sociologique de l’organisation Kabyle, Boulifa contrebalance l’importance des Djemaâs ou assemblées des villages, symbole de la nature démocratique de l’organisation sociale berbère, mais aussi lieux privilégiés de l’anarchie. Les marabouts sont pour lui la clef de voute de la démonstration de la sauvegarde de l’indépendance politique de la Kabylie face à la tyrannie des ‘roitelets’ de Koukou et ensuite des Turcs.

Pour démontrer leur rôle historique dans les affaires politiques de la Kabylie, Boulifa en arrive à manipuler un évènement à la marge de l’histoire et de la légende, en repoussant leur arrivée en Kabylie le plus tard (au plus tard) possible au XVème siècle, au moment où sidi Mansour , le marabout des Ait Djennad les dresse selon la légende contre le seigneur de Koukou, Belkadi, qui les oppressait par son autorité. Les différences entre les régions de la Kabylie s’effacent alors devant l’élan de solidarité par les marabouts pour réaliser l’unification politique de la Kabylie. Boulifa peut relier ainsi les deux fils conducteurs de son histoire, liés à des territoires différents, celui des Ait Djennad où se trouve la zaouia de Sidi Mansour, objet de l’enquete de départ, porte d’entrée d’invasions étrangères et celui des Zouaouas proprement dit, jamais occupé jusqu’à l’occupation française. Le récit historique de Boulifa démontre l’indépendance d’une Kabylie dont le territoire est élargi à la mesure de l’action des marabouts. Néanmoins, Boulifa limite l’importance du rôle des marabouts aux périodes de l’histoire où les tribus n’arrivent pas à reconstruire leur sentiment de solidarité contre un péril externe mais aussi, celui, interne de l’anarchie. Leur tendance naturelle à exalter le fanatisme et à prendre le pouvoir sur les autres familles doit être contrôlée pour éviter la rupture du système égalitaire garanti par l’existence des Djemaa et des kanouns qu’elles ont édictés. Cet équilibre des pouvoirs entre marabouts et Djemaâs est présenté comme étant seul capable d’assurer la survie de l’organisation de la société berbère et ce, en garantissant la conservation de son indépendance. Boulifa démontre ainsi sa capacité à prendre une distance réflexive à la fois par rapport à la définition de son propre statut maraboutique dans la société Kabyle et par rapport à l’image d’une Kabylie démocrate superposée à une organisation segmentaire dont il n’ignore pas les risques de division internes. L’exemple historique de l’intervention des marabouts présente les facteurs d’adaptation au contexte actuel dans une combinaison appropriée des éléments pour lui fondamentaux de la société Kabyle.

**Cours VII. La théorie segmentaire**

L’organisation sociale appelée en anthropologie segmentaire ne sert pas seulement de classification de sociétés mais contient toute une théorie. La théorie explique la cohésion et la coopération de groupes sociaux, malgré le fait qu’ils ne possèdent ni leadership puissant, ni institutions centrales efficaces. Cette cohésion et expliquée par la menace que représentent d’autres groupes similaires et rivaux.

 Segmentaire veut dire formé de plusieurs segments et en sciences sociales ces segments correspondent à des groupes sociaux, des ensembles d’hommes (d’individus). Plus précisément, il s’agit de segment lignager qui est organisé et délimité selon un principe de parenté, presque toujours unilinéaire.

* **Origine de la théorie segmentaire**

La notion de « société segmentaire » a été forgée au XIXème siècle pour désigner, dans une perspective évolutionniste imprégnée de présupposés organicistes, des sociétés fondées sur un certain type de solidarité, « communautaire » chez F. Tonnies, « mécanique chez E. Durkheim. Dans ‘De la division du travail’, celui-ci associe au faible développement de la division du travail le caractère homogène de groupes dont la solidarité repose sur la similitude des sentiments, des croyances, des idées. La structure sociale est alors segmentaire : le groupe est « formé d’agrégats semblables entre eux, semblables aux anneaux de l’annelé » (Durkheim, 1893). Le développement de la division du travail conduit à l’émergence de formes de solidarité « organique » : la structure sociale se présente comme une coordination et une subordination d’éléments différenciés et hiérarchisés.

La théorie d’organisation lignagère segmentaire s’est développée surtout à partie de 1940 avec les études d’Evans-Pritchard et de Meyers-Fortes mais les racines et les sources sont maghrébines.

Lorsque Durkheim dans ‘De la division du travail social’ développa sa théorie de la solidarité mécanique, opposée à la solidarité organique, l’exemple qu’il avait à l’esprit était celui de la société Kabyle, connue par lui à travers les lectures de Hanoteaux et Letourneux, et de Masqueray. La société Kabyle représente pour Durkheim un exemple parfait de solidarité mécanique. C’est une société constituée par une association de clans, ayant une nature mixte, à la fois familiale et politique. Durkheim appelle cette forme de société segmentaire, pour indiquer qu’elle est formée par la répétition d’agrégats semblables entre eux. Les aspects fondamentaux de la théorie sont donc là, au moins formellement. Durkheim nous offre une description de la morphologie du système, mais il ne donne que peu d’éléments pour comprendre la dynamique du système. Durkheim a parfaitement saisi le principe de la segmentation latérale mais selon Gellner, celui-ci n’a pas suffisamment insisté sur la segmentation verticale.

Dans une société segmentaire ce ne sont pas seulement les segments juxtaposés qui sont semblables ; verticalement, un segment d’un niveau donné est pareil en structure aux segments placés au-dessus et au-dessous dans la pyramide.

Le développement décisif de la théorie est du à Evans-Pritchard puisqu’il a mis l’accent dans ses travaux sur la relativité structurelle de la structure segmentaire, et sur l’aspect cognitif du système, c’est à dire sur une compréhension à partir des catégories propres à la société elle-même. Il décrit des groupes qui apparaissent et disparaissent au gré des situations, qui sont pris dans un mouvement incessant de fission et de fusion. Cette élasticité lui permet un maintien de l’ordre, étant entendu qu’elle s’appuie sur un ensemble de représentations communes. Les groupes n’existent que dans leur situation relative, qu’en opposition les uns aux autres.

* **L’organisation segmentaire**

Dans le langage pertinent d’Ernest Gellner, la société tribale segmentaire « est un compromis entre l’Etat et l’anarchie », il est donc question d’une forme d’organisation politique acéphale dans laquelle l’Etat ou tout autre pouvoir centralisé est absent. La société est composée de segments, rangés à plusieurs niveaux et emboités les uns dans les autres. A un niveau de segmentation, chaque segment englobe plusieurs segments de niveau inférieur, créant ainsi une structure pyramidale. Des segments juxtaposés sont structuralement équivalents.

Les unités sociales sont inscrites dans une généalogie qui définit les rapports tant entre les groupes qu’entre les individus de façon non ambiguë. L’appartenance à un segment donné est dictée par la filiation patrilinéaire. A chaque individu est assignée une place à la naissance, ce qui évite les conflits de solidarité. Au sommet de la pyramide généalogique se trouve l’ancêtre fondateur, suivi, à un niveau inférieur, de groupes issus de ses fils, et ainsi de suite jusqu’aux segments minimaux, les groupes domestiques. Les segments de niveaux différents peuvent avoir des fonctions différentes, mais les groupes sociaux sont répétitifs et obéissent à un type d’organisation. Le lignage est, en quelque sorte, une tribu en miniature.

Ce type de sociétés est dépourvu de position de pouvoir institutionnalisées et l’autorité qui existe, est distribuée à chaque niveau segmentaire. C’est une autorité diffuse, sans sanctions et de caractère tout relatif, puisqu’elle n’agit que dans les situations où le segment doit agir en tant que groupe solidaire contre un groupe de même ordre. Ce qui distingue les sociétés segmentaires, c’est le principe d’opposition complémentaire qui traverse toute la société et la domine et qui est exprimé dans le proverbe *« moi contre mes frères, mes frères et moi contre mes cousins, mes cousins, mes frères et moi contre le monde »*

Pour Gellner, les tribus du Haut Atlas marocain peuvent être considérées comme des sociétés segmentaires. Elles ont un caractère d’ordre structural ‘le segmentarisme’ et un caractère d’ordre situationnel ‘le marginalisme’.

* **Le modèle lignager segmentaire**

L’ouvrage de E. E. Evans Pritchard Les Nuer (1940) propose un modèle d’analyse qui continue de faire autorité. Ce modèle distingue clairement les relations de consanguinité « qui relient un individu à d’autres personnes ou unités sociales particulières et le système segmentaire des groupes permanents à descendance unilinéaire » (Fortes et Evans Pritchard, 1960). Cependant, chez les Nuer, les groupes permanents sont plutôt des segments politico-territoriaux (tribus, sections, etc.). L’organisation lignagère constitue l’armature de l’organisation territoriale par l’intermédiaire des lignages aristocratiques dominants dans un segment territorial donné. Solidarités et conflits (fusion et fission) sont le résultat d’un jeu d’oppositions complémentaires : deux groupes reliés au niveau généalogique immédiatement supérieur peuvent s’opposer entre eux mais s’allient contre un autre groupe de même niveau dont le rattachement généalogique est plus lointain.

1. Le segmentarisme
* Sociétés patrilinéaires : chaque individu et chaque groupe est situé dans l’ensemble tribal de ‘façon non ambiguë’ ; les relations de parenté s’inscrivent sur le sol ; chaque tribu a son territoire, chaque fraction de tribu, chaque famille.
* Principe de fusion / fission, tel qu’il a été décrit par Evans-Pritchard ; l’organisation tribale peut être représentée par une série de cercles concentriques qui montrent bien l’imbrication des différents niveaux de la société tribale.
* Le fonctionnement du système est assuré par le type de répartition des oppositions sur un certain nombre d’échelons ou d’emboitements ordonnés les uns par rapport aux autres.
* Pas de stratification sociale permanente, ce qui n’exclut pas l’existence de ‘notables’ temporaires, qui ont un rôle important, notamment en cas de conflit. Dans ‘Saints of the Atlas’, Gellner décrit le système – d1 ‘élections’ des chefs de tribus : soit trois clans A, B et C. La première année, le chef est issu du groupe A, ‘élu’ par les membres des groupes B et C. La deuxième année, le chef sera issu du groupe B élu par les groupes A et C, la troisième année le chef sera issu du groupe C et sera élu par les groupes A et B. en principe, celui qui a été chef ‘amghar’ ne peut pas être réélu : principe de la ‘rotation et de la complémentarité’. Les ‘élections’ ont lieu en territoire neutre, celui d’un saint ; l’‘agurram’.
* Pour être efficace, ce système a besoin d’arbitres et de médiateurs, extérieurs à la société tribale. C’est le rôle de la religion et notamment des saints ‘agurram’ comme analysé par Gellner dans ‘The Saints of the Atlas’. Vivant aux limites des tribus, les saints sont garants des frontières de ces dernières ; c’est sur leur territoire et en leur présence qu’ont lieu les ‘élections’ pour désigner périodiquement le chef de tribu ; c’est sur leur territoire également que se réfugient les meurtriers sollicitant leur médiation. Ils facilitent les échanges au niveau de la tribu et entre tribus ; souks et moussems ont lieu sur leur territoire. ‘ Descendants du Prophète’ (Chorfa) , ils possèdent la ‘baraka’ et leur territoire est sacré.
1. Le marginalisme

L’organisation segmentaire permet à ces tribus d’affirmer leur autonomie politique et culturelle par rapport au pouvoir central. Mais Gellner affirme que ces tribus ne refusent pas l’ordre politique, mais c’est justement les pouvoirs politiques précoloniaux qui ne jouaient pas leur rôle.

Bibliogrphie

1. Augustin Berque, Ecrits sur l’Algérie, Aix-en-Provence, la Calade, Edisud, 1986 (textes rassemblés et présentés par Jacque Berque, postface de J-C. Vatin).
2. Salem Chaker, ‘Boulifa si Amar-ou-Saïd (1865 -1931) : le grand précurseur berbérisant’, in Hommes et femmes de Kabylie, Aix-en-Provence, la Calade, Edisud, 2001, pp (119 – 123)
3. Fanny Colonna, ‘une fonction coloniale de l’ethnologie dans l’Algérie de l’entre-deux guerres : la programmation des élites moyennes’, Libyca, tome XX, 1972
4. Tassadit Yacine, Chacal ou la ruse des dominés. Aux origines du malaise culturel et intellectuel algérien, Paris, la Découverte, 2001
5. Michèle Selles-Lefranc, ‘Le Djurdjura à travers l’histoire (1925) : ‘Histoire modèle d’une du monde berbère’, ou exemple d’une construction autochtone de savoirs à l’Ecole des Lettres d’Alger. In : Outre-mer, tome 93, n° 352-353, 2ème semestre 2006. Savoirs autochtones XIXè - XXè siècles, pp (79 - 96)
6. André Basset, La Langue Berbère, Londres, IAI, 1952
7. René Basset, Manuel de Langue Kabyle, Paris, 1887
8. René Basset, recherches sur la religion des Berbères, Paris, 1910
9. Louis Bertrand, le Sang des races, le cycle africain, Albin Michel, Paris, 1930
10. Alfred Bell, La religion musulmane en Berbérie, Paris, 1938
11. Augustin Bertrand, enquête sur l’habitation rurale des indigènes de l’Algérie, 1921
12. Joseph Desparmet, Le mal magique, Carbonnel, Alger, 1932
13. Joseph Desparmet, Coutumes, institutions et croyances des indigènes de l’Algérie, Alger, 1929
14. Edmond Doutté, Magie et religion dans l’Afrique du Nord, Alger, 1909
15. Mathéa Gaudry, la femme Chaouia de l’Aurès, étude de sociologie berbère, 1929. cote : 305. 4 GAU F
16. Anne-Marie Goichon, la vie féminine au Mzab, 1927
17. Laure Lefèvre, la condition de la femme Kabyle, 1939
18. Jules Liorel, Races berbères du Jurdjura, Paris, Leroux, 1893
19. Fanny Colonna, Savants paysans, éléments d’histoire sociale sur l’Algérie rurale, OPU, Alger, 1987
20. Emile Masqueray, la formation des cités chez les populations sédentaires de l’Algérie, Kabyles du Djurdjura, Chaouia de l’Aouras, Beni Mezab, EDISUD, Paris, 1983
21. Camille Lacoste-Dujardin, Genèse et évolution d’une représentation géopolitique : l’imagerie Kabyle à travers la production bibliographique de 1840 à 1891. In Connaissances du Maghreb, Sciences Sociales et colonisation (ouvrage collectif), CNRS, Paris, 1984
22. Charles-Robert Ageron, Les musulmans algériens et les France (1871 – 1919), to*me 1, PUF, 1968. Voir le chapitre X le ‘mythe Kabyle’ et la politique Kabyle (1871 – 1891), pp (267 – 292) cote : 965.03 / 01*

*Tome 2 : 965.03 / 02*

1. *Mustapha Gahlouz, les Qanouns Kabyles, l’Harmattan*

*Cote : 305. 893 / 35*

1. *Tassadit Yacine et al, les Amazighs aujourd’hui, Publisud*

*Cote : 305. 893 / 40*

1. *Ouatmani Settar et al, La Kabylie présentée par des auteurs Français du 19ème siècle*

*Cote : 960. 93 / 01*

1. *Alain Mahé, Histoire de la Grande Kabylie, Edif 2000, Bouchène 2006*

*Cote : 965/ 02*